ART. 35 N° II-CF2269

# ASSEMBLÉE NATIONALE

23 octobre 2023

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

Adopté

## **AMENDEMENT**

Nº II-CF2269

présenté par

Mme Garin, Mme Arrighi, M. Bayou, Mme Belluco, M. Ben Cheikh, Mme Chatelain, M. Fournier, M. Iordanoff, M. Julien-Laferrière, Mme Laernoes, M. Lucas, Mme Pasquini, M. Peytavie, Mme Pochon, M. Raux, Mme Regol, Mme Rousseau, Mme Sas, Mme Sebaihi, M. Taché, Mme Taillé-Polian et M. Thierry

-----

#### **ARTICLE 35**

#### ÉTAT B

#### Mission « Cohésion des territoires »

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

(en euros)		
Programmes	+	-
Hébergement, parcours vers le logement et insertion des personnes vulnérables	7 000 000	0
Aide à l'accès au logement	0	7 000 000
Urbanisme, territoires et amélioration de l'habitat	0	0
Impulsion et coordination de la politique d'aménagement du territoire	0	0
Politique de la ville	0	0
Interventions territoriales de l'État	0	0
TOTAUX	7 000 000	7 000 000
SOLDE	0	

ART. 35 N° II-CF2269

### **EXPOSÉ SOMMAIRE**

L'enquête nationale 2022 sur les maraudes de la Fédération nationale des Samu sociaux fait le constat partagé que le sans-abrisme ne recule pas, mais encore que « les problématiques des personnes à la rue sont de plus en plus profondes, et imbriquées entre elles », ce qui nécessité de renforcer les équipes des maraudes qui secourent, accompagnement et orientent les personnes à la rue.

Il faut pour cela accroître les équipes sur le terrain pour améliorer la couverture territoriale sur chaque département; renforcer l'équipement technique des équipes, notamment numérique; disposer d'équipes pluridisciplinaires pour faciliter le lien avec d'autres acteurs (santé, logement...) et orienter les personnes vers le droit commun.

L'action 11 « prévention de l'exclusion » du programme 177 « hébergement, parcours vers le logement et insertion des personnes vulnérables est abondé de 7 M d'euros dans ce but, retirant formellement les 7 M d'euros de l'action 01 »aides personnelles« du programme 109 »aide à l'accès au logement« .

Cet amendement est proposé par le collectif ALERTE qui réunit 34 associations et fédérations de solidarités dont la Fondation Abbé Pierre ou le Secours Catholique.